

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Atelier Documentaire II (tournage et montage)	
Code	2CI24	BACI303044F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Les étudiant·es sont amené·es à expérimenter et mettre en oeuvre toutes les compétences liées à la réalisation individuelle d'un film documentaire: choix de propos et point de vue, dramaturgie et style, gestion du rythme et conduite d'un discours. Accompagné·es à chaque étape de l'écriture, du tournage et du montage, ils·elles sont ensuite en mesure de finaliser une œuvre documentaire.		
Contenu et formes d'enseignement	Réalisation d'un film documentaire ne dépassant pas 15 minutes. Chaque étape du travail (repérages, tournage et montage) fait l'objet d'un suivi régulier et attentif. La présence des étudiant·es au <i>Festival Visions du Réel</i> de Nyon, d'une durée d'une semaine, fait partie intégrante du module.		
Formes d'évaluation et de validation	Le film réalisé est évalué par un jury interne. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum. Le rendu du Kit Film (cf. module 2CVci14c) et des exports à l'issue du jury est également nécessaire à la validation du module.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e·s	Cinéaste documentaire (à confirmer)		

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	3 septembre 2026	Par	Paolo Moretti